



CESAB
CENTRE DE SYNTHÈSE ET D'ANALYSE
SUR LA BIODIVERSITÉ



FFP - FRB-Cesab
Appel à projets de recherche 2020 :

**"Impact des changements climatiques sur la biodiversité
des ressources halieutiques et les pêcheries en Europe
(Atlantique nord-est et Méditerranée).
État des lieux et scénarios "**

Contact

cesab@fondationbiodiversite.fr

Calendrier

11/06/2020 à 13:00 (UTC+1) : Cloture pour la soumission des pré-propositions
16/07/2020 : Notification de la sélection et invitation à soumettre les propositions complètes
24/09/2020 à 13:00 (UTC+1) : clôture pour la soumission des propositions complètes
Mi-décembre 2020 : annonce des résultats

Nombre de projet financé : 1

Contexte et résultats attendus

Les changements climatiques vont impacter durablement les océans et les mers à l'échelle globale (réchauffement des eaux de surface, diminution d'oxygène dissous, acidification, diminution de production primaire et modification de la circulation océanique; entre autre). Les impacts de ces changements sur les pêches maritimes sont devenus une préoccupation prioritaire.

Dans ce contexte, l'approche écosystémique des pêches (AEP) proposée par la FAO reconnaît l'importance des écosystèmes dont dépend le renouvellement des ressources exploitées; elle s'intéresse aux effets écosystémiques de la pêche et à tous les forçages qui influencent la dynamique des systèmes exploités, ainsi qu'aux dimensions économiques, sociales et de gouvernance des pêcheries associées. L'AEP place la biodiversité (génétique, spécifique, fonctionnelle, ...) des stocks halieutiques au premier plan, et considère les espèces exploitées dans le contexte de leurs interactions au sein des écosystèmes. Le changement climatique impose une pression additionnelle sur les stocks halieutiques qu'il est urgent de quantifier et de comprendre afin de préserver la biodiversité des ressources halieutiques, et la durabilité des pêcheries qui en dépendent.

Dans ce cadre, en partenariat avec France Filière Pêche, la FRB appelle la communauté scientifique à soumettre des projets au Cesab basés sur l'analyse et la synthèse de données existantes, ainsi que la modélisation des effets des changements climatiques sur la biodiversité des stocks halieutiques européens et les pêcheries associées (Atlantique nord-est et Méditerranée). Il s'agira notamment de contribuer à mieux comprendre la réponse de la biodiversité des ressources halieutiques et des pêcheries dans le contexte des changements climatiques, pour aider à mettre en place des mesures de gestion des pêches adaptative.

Le projet soumis devra permettre de synthétiser et interpréter les réponses observées au cours des dernières décennies, et les réponses attendues sous différents scénarios climatiques futurs, à différentes échelles :

- au niveau des stocks, des gènes aux populations ;
- au niveau des écosystèmes marins exploités;
- au niveau des pêcheries et des filières des produits de la mer;
- au niveau des systèmes de gouvernance.

L'objectif principal du Cesab est de faciliter la production de nouvelles connaissances à partir de données existantes. Une attention particulière sera faite sur le transfert des connaissances. Sont notamment attendus : les publications scientifiques et toutes autres formes de diffusion des connaissances à destination des gestionnaires et porteurs des acteurs intéressés, des plates-formes de modélisation en libre accès, des logiciels, des sites web, des bases de données, l'organisation d'un atelier international, une session de formation, la participation à des conférences, des présentations lors de conférences majeures ou d'événements officiels. Le groupe de travail fournira un rapport intermédiaire (18 mois) et un rapport final (36 mois), selon un modèle fourni.

Composition du consortium de recherche

Le (la) coordinateur(trice) du projet sera un(e) scientifique reconnu(e), rattaché(e) à un organisme de recherche français. Le groupe de travail (constitué d'un maximum de 14 experts) devra être largement international, équilibré entre des profils jeunes et confirmés, et respecter dans la mesure du possible une parité homme femme. Les groupes multidisciplinaires ou les groupes incluant des parties prenantes de la filière pêche sont encouragés, sans que cela soit un critère de sélection obligatoire.

Un(e) post-doctorant(e) sera recruté(e) par la FRB pour les besoins du projet durant 30 mois. La sélection sera effectuée par le (la) coordinateur(trice) du projet, le groupe de travail, les partenaires financiers le cas échéant, et la direction du Cesab. Cette fonction implique une activité scientifique forte et une implication complète dans le fonctionnement du projet. Le(la) post-doctorant(e) jouera le rôle de catalyseur du groupe de travail, sous la supervision de son(sa) coordinateur(trice). Il(elle) sera basé(e) dans les locaux du Cesab à Montpellier et disposera de plusieurs semaines de missions par an pour interagir directement avec le(la) coordinateur(trice) du projet entre les réunions du groupe.

Politique de gestion des données

Les jeux de données produits par les projets financés dans le cadre de cet appel devront être rendus publics et accessibles à la communauté scientifique la plus large possible. Pour atteindre cet objectif, le Cesab demande :

- que les jeux de données synthétisés pendant le projet de recherche au Cesab soient décrits de manière pertinente (en utilisant autant que possible des standards internationaux), puissent être rendus publics dans un délai raisonnable (sous réserve des contraintes de secret statistique pour les données relatives aux personnes et aux entreprises), et qu'un jeu de métadonnées publiables soit produit à la fin du projet;
- que les données brutes utilisées pour générer les productions scientifiques dérivées soient bien documentées;
- que les droits de propriété intellectuelle de tous les propriétaires de données soient respectés lorsque leurs données sont utilisées dans le cadre des groupes de travail du Cesab;
- que des standards de *Creative Commons BY 4* soit appliqués autant que possible pour toutes les données déposées.

La FRB ne pourra être considérée comme responsable de toute utilisation abusive des données de recherche ainsi déposées. Le Cesab offre une occasion unique aux scientifiques d'utiliser ses compétences et ses conseils, et fournit des liens vers les organisations permettant de faciliter le dépôt de données.

Critères de sélection

Les projets seront sélectionnés suivant : (i) l'excellence scientifique et le caractère innovant du projet, (ii) la pertinence vis-à-vis du thème de l'appel à projet et des objectifs du Cesab, (iii) la qualité du groupe de travail constitué (c'est-à-dire, la pertinence des compétences réunies et le niveau d'expertise au regard du sujet traité), (iv) la faisabilité du programme de travail, (v) l'importance des activités proposées pour la diffusion des connaissances et des données, et (vi) les liens avec les initiatives nationales (et internationales).

Budget alloué - activités financées

L'appui financier de la FRB et de FFP inclut le recrutement du(de la) post-doctorant(e), la prise en charge (financière et logistique) de l'organisation des réunions, les coûts de valorisation, l'appui technique et administratif. L'appui financier direct au fonctionnement du projet ne saurait dépasser

une durée de projet de 3 ans. Le montage du projet constitue un engagement du porteur : toute modification de la liste des membres du groupe, du nombre de réunions, du calendrier, etc... doit être approuvée par la direction du CESAB et son partenaire. Ainsi, le porteur remettra un rapport d'avancement à mi-parcours; ce rapport, validé par le Comité de suivi du projet, permettra la poursuite du financement.

Pourront être financés :

- Un (une) post-doctorant(e) localisé(e) à Montpellier dans les locaux du Cesab pour une durée de 30 mois,
- 6 réunions du groupe (constitué d'un maximum de 14 experts). Le groupe de travail se réunira au Cesab deux fois par an pour des périodes de 5 jours, pour une durée de projet au maximum de 3 ans.
- 2 réunions du groupe avec les financeurs (FFP, FRB) de 2 jours pour le lancement du projet et sa restitution/perspectives organisée à la fin du projet.
- Un ordinateur pour le (la) post-doctorant(e), dans la limite 2000 euros.
- La prise en charge de missions équivalentes à 30 jours par an pour assurer le lien entre le(la) coordinateur(trice) et le (la) post-doctorant(e).
- Les frais de publications dans la limite de 6000 euros.
- La participation à deux colloques internationaux pour le (la) post-doctorant(e) dans la limite de 6000 euros.
- Un séminaire de restitution non scientifique en fin de projet dans la limite de 4000 euros
- La compensation carbone des réunions dans la limite de 3000 euros.

En outre, la FRB s'engage à fournir:

- L'organisation logistique locale (planification des réunions, transports, hébergements et restauration),
- La mise à disposition d'espaces de travail au Cesab,
- Un appui à l'analyse de données,
- Un appui à la communication sur les résultats du projet,
- L'appui administratif à la gestion du projet.

Le budget (construction et suivi) sera administré par l'équipe du Cesab.

Pré-propositions

Une pré-sélection de projets sera opérée par les membres du Comité Scientifique du Cesab, dans un délai d'un mois après la réception des pré-propositions.

Celles-ci devront être soumises exclusivement par mail sous la forme d'un document **.pdf unique** à cesab@fondationbiodiversite.fr au plus tard le **11/06/2020 à 13:00** (UTC+1)

Celui-ci devra comporter :

- Le formulaire de **pré-proposition** (à remplir en anglais) en téléchargement sur le site internet de la FRB (comprenant une brève description du contexte, des buts, du champ et des objectifs scientifiques du projet, ainsi que son approche et son intérêt en termes de synthèse, et la liste des chercheurs ayant accepté de participer au projet).
- Deux pages d'**informations sur les porteurs du projet** (CV, publications, etc...)
- Les e-mails d'**accords de participants** des membres du groupe

Propositions

Le formulaire de proposition définitive sera fourni le 16/07/2020 à l'issue de l'évaluation des pré-propositions, aux porteurs dont les projets auront été présélectionnés.

Les propositions devront être soumises exclusivement par mail sous la forme d'un document .pdf unique à cesab@fondationbiodiversite.fr au plus tard le 24/09/2020 à 13:00 (UTC+1)

La sélection des projets sera ensuite coordonnée par le Comité Scientifique du Cesab.
Les résultats seront communiqués mi-décembre 2020.

Contacts

Pour de plus amples renseignements sur l'appel, la préparation de la proposition, la FRB, ou l'organisation du Centre :

cesab@fondationbiodiversite.fr

<https://www.fondationbiodiversite.fr>

Références

FAO. 2018. The State of World Fisheries and Aquaculture 2018 - Meeting the sustainable development goals. Rome, FAO. 227p. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

European Environmental Agency. 2017. State of Europe's seas. EEA Report 2/2015. Copenhagen, EEA. 220p.